

Déclaration des élus SNES-FSU

La question de l'avancement d'échelon qui nous réunit aujourd'hui est cruciale pour notre profession qui subit depuis plusieurs années une dévalorisation salariale importante. La décision de ne pas revaloriser la rémunération des fonctionnaires comme c'est le cas depuis 5 ans maintenant, via le gel de la valeur du point d'indice, conduit, à nouveau, à la dégradation de nos revenus, puisque dans le même temps les cotisations, pour la retraite notamment, ne cessent d'augmenter. Ainsi, avec une diminution du salaire net de 0,11%, c'est la première fois depuis le 16 juillet 1935 que le salaire des fonctionnaires diminue. Les revenus des enseignants n'ont plus connu de véritable revalorisation depuis plus de 20 ans et, depuis 2000, ils ont perdu près de 13 % de leur pouvoir d'achat. En outre, le SNES-FSU continue de dénoncer la diminution de 20% du salaire des stagiaires en cette rentrée.

Aujourd'hui, le salaire des enseignants français ne représente que 83% du salaire moyen d'un enseignant de l'Union européenne. La France se situe au 22ème rang des 34 pays de l'OCDE étudiés pour le niveau des salaires versés aux enseignants après 15 ans d'exercice (rappel du rapport de l'OCDE 2013 : en 2010, le salaire annuel des enseignants en début de carrière était en France de 27 184 € contre 29 801 € pour la moyenne de l'OCDE). Si le métier d'enseignant n'attire plus, c'est bien parce que l'indigence de notre salaire ne peut compenser ni la dégradation de nos conditions de travail, ni l'absence de reconnaissance sociale dont souffrent les enseignants. Comment espérer attirer de jeunes diplômés à bac + 5 dans une carrière où la rémunération initiale est à peine à 1,3 fois le SMIC et dont les perspectives d'augmentation sont extrêmement minces ? Comment prétendre donner une priorité nationale à l'Education et ne pas accorder aux personnels un salaire digne de la mission qui leur est confiée ? Donner une éducation de qualité à nos élèves implique que les enseignants soient bien formés et reconnus par l'institution.

Concernant le tableau d'avancement proposé aujourd'hui, au risque de nous répéter avec les années précédentes, nous faisons l'amer constat d'une très grande disparité entre les disciplines :

- Tout d'abord au sujet des retards d'inspection – certains collègues passent systématiquement à l'ancienneté ou éventuellement au choix tout simplement parce qu'ils n'ont pas été inspectés depuis longtemps ou bien pas suffisamment au cours de leur carrière. D'autres, promus au grand choix antérieurement, passeront cette fois-ci au choix, non pas parce qu'ils se sont moins investis mais parce qu'ils n'ont pas eu de nouvelle inspection.

- En outre, les différences de notation d'une discipline à l'autre, que l'on soit TZR ou en poste fixe, génèrent des disparités importantes entre les collègues.

Le SNES-FSU revendique pour les collègues victimes de retard d'inspection, comme c'est le cas dans d'autres académies, une révision de la note pédagogique, pour l'avancement d'échelon, dès lors que la note d'inspection date de plus de 5 ans. A ce titre, nous souhaitons que, désormais, la date de la dernière inspection apparaisse dans les fichiers fournis aux élus. Enfin, nous réitérons notre demande d'étude comparative de la notation des TZR et des titulaires en poste fixe.

Comme cela se passe déjà pour un certain nombre de personnels, chefs d'établissements et inspecteurs, le SNES-FSU continue de réclamer la déconnexion de l'évaluation et de l'avancement qui doit être linéaire pour tous et permettre de parcourir l'ensemble de la carrière au rythme le plus favorable. De plus, pour le SNES-FSU, il devient urgent de rattraper le retard accumulé en prenant des mesures énergiques :

- revalorisation de la valeur du point d'indice gelé depuis 5 ans et son indexation sur les prix.
- doublement de l'ISOE
- reconstruction de la grille indiciaire.
- intégration des indemnités dans le salaire sous forme indiciaire.

C'est par ces mesures que le ministère reconnaîtra le travail et la qualification de ses agents et rendra au métier toute l'attractivité qu'il mérite.